



Rapport des Assemblées Générales du 13 juin 2025

Assemblée Générale Extraordinaire

Modification des statuts

Le Président Fernand Fischer souhaite la bienvenue aux membres et invités d'honneur présents. Qu'il ouvre cette Assemblée Générale s'explique par le décès d'Arsène Kihm secrétaire de la Mutuelle et par la proposition de Gilbert Beffort de reprendre ce poste. Ce changement a été proposé au Conseil d'Administration et validé lors de la réunion du 15 mai 2025.

Composition du Conseil d'Administration depuis le 15 mai 2025 :

Président :	Fernand FISCHER
Vice-Présidents :	Nico DIEDENHOFEN
Secrétaire :	Gilbert BEFFORT
Trésorier :	Christian HOELTGEN
Membres :	Alain BACK Denise BERENS Astrid BRENNER

Ensuite il passe la parole au nouveau secrétaire.

Le nouveau secrétaire, assisté du Trésorier passe en revue un document reprenant les modifications des statuts applicables au 1^{er} août 2025.

Les modifications sont approuvées unanimement par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président clôture cette AGE et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire

Assemblée Générale Ordinaire

1) Allocution du Président

Le Président souhaite la bienvenue aux invités d'honneur :
Mme Sandra Herrmann du Ministère de la Santé et de la Sécurité Sociale, M. Abilio Fernandes étant excusé. MM. Fabio Secci, CEO et Patric De Waha, CDO de la CMCM, M. Alain Back, membre du CA de la FNML. M. Christian Schumacher, Président de la FNML est excusé pour cause de mariage, félicitations ! M. Roberto Mendolia, Président et Mme. Nathalie Minnino, Secrétaire générale de l'ALEBA, Mme. Denise Berens, Vice-Présidente de l'Amicale des membres pensionnés, Marc Glesener, ancien Président de l'ALEBA, M. Willy Laugs, Président d'honneur de l'Amicale est excusé, M. Théo Weber, Trésorier de l'Amicale et membre du Comité de Surveillance, Mme. Colette Weber, membre du Comité de

Surveillance. Sans oublier le staff de l'ALEBA : Mmes. Véra Antunes, Léna Pignon, Sandra Carvalho et M. Patrick Mendes.

Avant de continuer, le Président propose d'observer une minute de silence, en mémoire des membres décédés. Il pense particulièrement à Pierre Back, Président d'honneur de la Mutuelle et Vice-Président de la FNML, Arsène Kihm secrétaire de la Mutuelle et René Baustert, ancien membre du CA de l'ALEBA.

Le Président souhaite remercier tous les membres du CA pour le travail accompli au cours de l'année et particulièrement Gilbert Beffort et Christian Hoeltgen.
Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour il souhaite compléter le point 6 de l'ordre du jour par la désignation ou prolongement du Commissaire aux comptes, ce qui a été oublié lors de la préparation du document.
L'Assemblée Générale marque son accord unanime.
Ensuite il passe la parole au secrétaire.

2.) Rapport d'activités

Le Secrétaire présente le rapport d'activités de l'année 2024, année plus chargée que les années précédentes.

Ainsi, outre les réunions du Comité, le Conseil d'Administration était également représenté aux invitations de la CMCM pour débattre des problèmes internes et aux diverses festivités pour le centenaire de la FNML.

Ce qui explique que finalement, le CA s'est réuni 8 fois pour discuter des affaires courantes, de la situation financière, des prestations en place et du projet de nouvelles prestations.

Nous étions présents 3 fois aux invitations de la CMCM et 2 fois à celles de la FNML. Enfin, le Président et le Trésorier ont assuré les réunions avec la Fiduciaire, les réviseurs de caisse et pour l'impression de notre flyer.

N'oublions pas non plus que nous sommes tenus d'envoyer annuellement un rapport de gestion au Ministère et qu'à chaque fois que nous modifions les statuts nous devons envoyer une demande d'approbation au Ministère, demande suivie d'un arrêté ministériel. Ce rapport de gestion est soumis à une vérification très détaillée de notre Fiduciaire qui vérifie la validité de chaque écriture par rapport aux statuts. Christian notre trésorier assure cette charge qui a trouvé sa naissance dans la loi du 1^{er} août 2019. Et par la suite il y a lieu de déposer ces modifications au Registre de commerce et éventuellement au RBE, ce qui est assez compliqué et prend du temps. Les mutuelles se doivent dès lors être beaucoup plus professionnelles. Il est fini le temps des rapports écrits à la main.

Au niveau de notre représentativité auprès des organes, signalons la réélection de Fernand Fischer au sein du C.A. de la CMCM, il est aussi Président de la Commission « Statuts et Règlements » et membre de la Commission « Comité Gracieux ».

Nous sommes également représentés à la FNML par Alain Back, qui a intégré le Conseil d'Administration depuis le 23 mai dernier.

Félicitations à eux deux et merci de représenter aussi efficacement la Mutuelle de l'ALEBA.

Il faut aussi souligner l'excellent travail de notre regretté Pierre qui a passé plusieurs années à compiler les informations pour éditer le magnifique livre dédié au centenaire de la FNML.

Sachez enfin que la Mutuelle de l'ALEBA comptait 9.006 membres au 31.12.2024, dont 2.674 sont affiliés à la CMC.

3.) Rapport Financier

Le Trésorier Christian Hoeltgen présente les chiffres et le bilan de l'exercice écoulé :

- **Dépenses**
- Les prestations en faveur des membres des membres s'élèvent à 19.029.70€, nous enregistrons une augmentation des prestations de plus de 30%.
- Les frais de gestion s'élèvent à 19.830.14
- Frais bancaires 200€ ce qui fait un **total de 39.064.84€**
- **Recettes**
- Cotisations : 22.515.71€
- Subside Ministère : 1.000€
- Rétrocession FNML : 15.130.23
- Intérêts reçus : 13.624.74€
- Recettes diverses : 800€ pour un **total de 53.070.68€.**

Ceci nous donne un excédant pour l'exercice 2024 de 14.005.84€.

Le résultat de l'exercice additionné aux fonds sur les comptes courant, livret d'épargne et compte à terme fait que le patrimoine de la Mutuelle se chiffre à 532.147.75€.

Le trésorier soulève encore 2 points pour être tout à fait complet :

- Au mois de juillet 2024, nous avons établi une convention de prêt avec l'ALEBA pour 80.000€ afin qu'ils puissent régler leurs dettes à court terme. Ce prêt nous a été remboursé au mois de septembre.
- En début d'année 2025, pour adoucir l'augmentation de la cotisation, l'ALEBA a mis en avant les services et prestations de la Mutuelle. Le résultat est que nous avons déjà déboursé à ce jour près de 18.000€ pour nos prestations par rapport aux 19.029€ de l'année 2024.
- Ceci, ajouté aux nouvelles prestations votées lors de l'AGE de ce soir, justifie largement l'augmentation de notre cotisation annuelle de 2.50€ à 4€ par an !

4.) Décharge aux organes administratifs

Sur proposition du Comité de surveillance, et suivant le rapport de la Fiduciaire Lux-Partners, la situation financière est approuvée unanimement par les membres présents.

Il en est de même pour la décharge aux organes administratifs.

5.) Désignation des 3 membres du Comité de surveillance

Les 3 membres du Comité de surveillance, à savoir Colette Weber, Daniel Lardo et Théo Weber, sont reconduits pour 1 année.

6.) Divers

Le Président passe la parole aux invités d'honneur.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture les Assemblées Générales.

Pour le Conseil d'Administration :

Fernand Fischer
Président

Gilbert Beffort
Secrétaire